



PRÉFET DE LA SARTHE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Le Mans, le 31/08/2022

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Le projet de charte d'engagement relative à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques par SNCF Réseau dans le département de la Sarthe est mis à la consultation du public du 31 août 2022 au 21 septembre 2022.

Cette consultation a pour objet de recueillir les avis et remarques de toute personne sur les dispositions figurant sur ce projet de charte d'engagement relative à l'utilisation des produits phytopharmaceutiques par SNCF Réseau.

Un espace numérique dédié au téléchargement des documents relatifs à la consultation (projet de charte, note de présentation et projet d'arrêté d'approbation) et au dépôt d'observations et de suggestions du public est accessible à l'adresse suivante : (www.sarthe.gouv.fr), rubrique « Publications/Consultations et enquêtes publiques/Département/Dossiers 2022 ».

La synthèse des observations sera effectuée par les services de l'État. Cette synthèse, ainsi que le nouveau projet de charte départementale seront soumis au préfet de la Sarthe pour approbation.

La charte approuvée sera publiée sur le site de la préfecture. La synthèse des observations sera également publiée pour une durée de 3 mois.